

**Collectif des
Riverain.es et
Usager.es du
Parc Marcel-Cachin**

Saint-Denis, le 30 janvier 2026

Aux candidats aux élections
municipales de Saint-Denis

Madame ou Monsieur,

Comme vous le savez, le Collectif des riverain.es et usager.es du parc Marcel-Cachin s'efforce de porter la voix des habitant.es concerné.es par les conséquences des travaux engagés sur le parc, mais aussi sur les voiries attenantes, notamment la réduction de l'ex-RN1.

Si nous approuvons les améliorations effectuées dans le parc qui en avait grandement besoin, nous sommes opposé.es, comme 1600 usager.es avec nous, à la clôture, aujourd'hui réalisée à 80 %, qui trace une coupure dans le quartier et obligera, comme les chantiers actuels 24 heures sur 24, les riverain.es à de longs détours quand le parc sera fermé.

Par ailleurs les travaux entrepris sur l'ex-RN1 entre le carrefour Lamaze et le carrefour Jean-Moulin/Avenue de Verdun, réalisés sans plan global de circulation permettant de gérer le trafic, posent une série de questions car ils impactent les circulations automobiles et piétonnes et également les commerces.

Nous souhaitons donc connaître votre point de vue sur plusieurs questions concernant ce dossier :

- 1) Que pensez-vous de la clôture du parc Marcel-Cachin ? et de l'interdiction des circulations cyclistes à l'intérieur de celui-ci ?
- 2) Que pensez-vous de la non-indemnisation par la ville des commerçants du quartier du manque à gagner dont ils sont victimes du fait les travaux sur le parc et les voiries attenantes ?
- 3) Que pensez-vous de la réduction à deux fois une voie de l'ex-RN1 entre le carrefour Lamaze et le carrefour avenue Jean-Moulin/avenue de Verdun ?

- 4) Quelles solutions envisagez-vous pour résoudre les problèmes de circulation automobile et sécuriser les traversées piétonnes sur le carrefour Lamaze et celui du cimetière ?
- 5) Que pensez-vous de la suppression programmée du passage souterrain (sous l'ex-RN1) qui dessert le groupe scolaire Diez/Madigou/Saint-Léger/ Le Rouillonr ?

Nous ne manquerons pas d'informer les membres de notre collectif de vos réponses. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur, nos meilleures salutations.

Le groupe « animation »
du collectif des riverain.es
et usager.es
du parc Marcel-Cachin.

Correspondance : Daniel Mollier-Sabet,  93 200 Saint-Denis